NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Le soussigné :

Monsieur Christian BONNANT
demeurant 85 Grande Rue, 78240 AIGREMONT
né le 14 février 1951 à CLAMART (92)
de nationalité française
divorcé,

Seul associé de la future Société par actions simplifiée 3C.

A préalablement à la décision qui fait l'objet des présentes, exposé et rappelé ce qui suit :

Le soussigné a décidé de constituer une société par actions simplifiée moyennant l'apport de son fonds de commerce qu'il exploite au 85 Grande Rue, 78240 AIGREMENT sous le nom commercial «CB COMMUNICATION ».

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

En vue de la réalisation de l'apport en nature à la Société susvisée, le soussigné, nomme Madame Catherine LABAUME, Commissaire inscrit, 2 rue de la Tuilerie, 78540 VERNOUILLET, à l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur desdits apports en nature, lequel sera annexé aux statuts de la Société à constituer conformément à l'article L 225-8, alinéa 1 et 2 du Code de commerce.

Fait à AIGREMONT.
Le 1er juin 2012
En trois exemplaires.

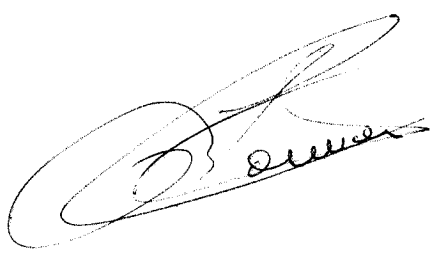

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles : dépôt N°13269 en date du 10/09/2012